

21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DE LA RÉASSURANCE

- Garantir la solvabilité globale de la couverture des risques : **Réassureurs** = « prêteurs en dernier ressort »
- Promouvoir l'assurabilité des risques de pointe non mutualisables par le marché national et/ou des **risques nouveaux** : événements naturels, terrorisme, risques nucléaires, spatial, épidémies, longévité, nouvelles technologies, construction...
- Permettre la couverture globale des grands **risques internationaux** : couverture de l'ensemble des risques d'une entreprise quelle que soit leur localisation dans le monde sur la base de conditions homogènes de garanties (DIC).
- Soutenir la création de produits nouveaux **d'assurance** : dépendance, maladies redoutées, responsabilités environnementales, nano technologies, médicaments..
- Apporter de la capacité dans un marché : « prêt de bilan » par le partage des risques entre assureurs et réassureurs, garanties des « risques de pertes » (stop loss), réassurance « Finite », garanties sur les frais d'acquisition (Vie).
- Apporter une expertise supplémentaire à la souscription : connaissance des risques et des différents marchés internationaux, capacité mondiale, analyse approfondie du risque, modélisation des événements extrêmes, activités de recherche et d'innovation...

LE PETIT GLOSSAIRE DE LA RÉASSURANCE

Réassurance Proportionnelle

Participation du réassureur aux sinistres assumés par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

Réassurance non-proportionnelle

Engagement du réassureur de participer aux sinistres pour un montant maximum, préalablement arrêté, au-delà de la somme conservée par l'assureur (priorité) et moyennant une prime calculée globalement par le réassureur pour l'ensemble du portefeuille couvert.

Réassurance non traditionnelle

Réassurance dite « finite » = initialement réassurance pluriannuelle et multibranches, se référant contractuellement à un engagement ou à un taux de sinistralité maximale (pouvant inclure un système de participation aux bénéfices ou de prime additionnelle). Aujourd'hui, elle peut combiner également les comptes de résultats techniques et financiers sous une même couverture.

Réassurance financière = recours aux marchés financiers. la titrisation des risques d'assurance, les dérivés de crédit et les dérivés climatiques.

Cession

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

Acceptation

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur. Cette notion s'oppose à celle de cession.

Rétrocession

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au rétrocessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

Capacité de souscription

Montant maximal d'assurance ou de réassurance disponible pour couvrir des risques au niveau d'une entreprise ou d'un marché en général. Pour un assureur, la capacité est généralement fonction des capitaux propres, du chiffre d'affaires, et des moyens complémentaires obtenus par la réassurance.

Prime pure (Non Proportionnel)

Prime équivalente à l'évaluation statistique du risque couvert par l'assureur.

Commission de réassurance (Proportionnel)

Pourcentage des primes reversé par le réassureur en traité quote-part ou facultative à l'assureur à titre de participation aux frais d'acquisition et de gestion des affaires qui lui sont cédées.

Reconstitution (Non-Proportionnel)

Clause dans le cadre d'un contrat en excédent de sinistres, en particulier pour les catastrophes et les cumuls inter-branches, qui permet la reconstitution d'une limite qui a été réduite par la survenance d'un ou plusieurs sinistres. Le nombre de fois que cette opération peut être renouvelée est variable, comme l'est le coût de cette reconstitution (prime de reconstitution).

Cumul

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même événement dommageable ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

Réassurance

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

Point d'attachement

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

Réassurance facultative

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

Traité de réassurance

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non-proportionnelle

Perte potentielle maximum

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

Branche ou classe d'affaires

Catégorie homogène d'assurances. La présentation uniforme utilisée depuis 1985 par les réassureurs français distingue les branches Vie, Incendie, Grêle, Crédit-Cautions, Risques Divers, Responsabilité Civile Générale, Automobile, Transport, Aviation, les huit dernières constituant l'ensemble des branches Dommages. Sur les marchés anglo-saxons, on distingue le plus souvent les affaires Casualty (assurance de responsabilité et accidents du travail), Property (Dommages aux Biens) et les affaires Life (Vie).

21^{ème}

Rencontres AMRAE

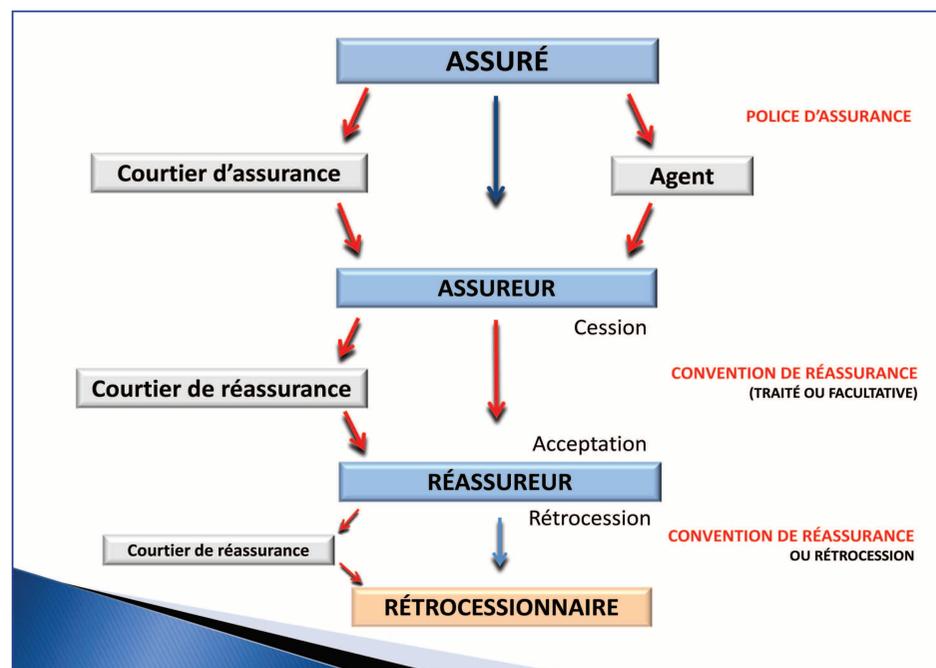
LYON

Février 2013

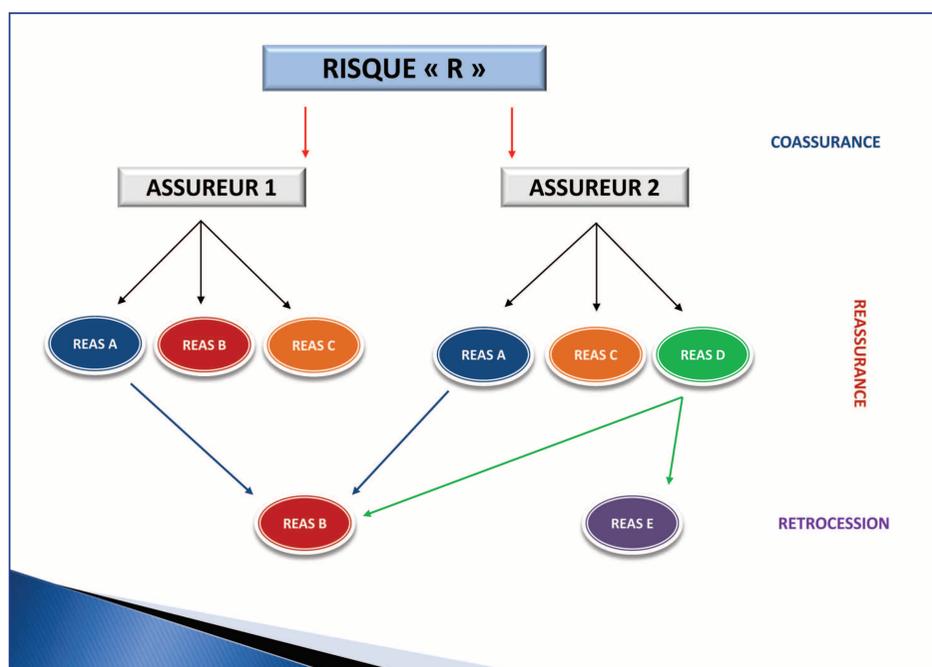
Avec la collaboration de L'APREF

Espace RÉASSURANCE

RÉASSURANCE : ACTEURS & FONCTIONNEMENT



GRANDS RISQUES, COASSURANCE ET RÉASSURANCE



21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LES TECHNIQUES ET LES SERVICES DE LA RÉASSURANCE

● Les traités dits « obligatoires »

- Proportionnels :

Quote-Part (même pourcentage cédé sur toutes les affaires du porte feuille couvert).

Excédent de Pleins (cession proportionnelle de la partie de tout risque supérieure à un certain montant assuré).

- Non proportionnels :

Traité en excédent de sinistres –XOL ou XS - (écrêtement du coût des sinistres excédant la « conservation »).

Protège Fréquence ou Catastrophe.

Traité « stop loss » : garantie d'une limitation de la perte annuelle au-delà d'un pourcentage des cotisations du portefeuille.



● Les cessions facultatives

Cession à un réassureur d'une proportion d'un risque ou d'une police spécifique (proportionnelle) ou de la partie d'un sinistre affectant cette police et excédant un certain seuil, ou priorité (non-proportionnelle)

● Les « frontings »

Les réassureurs (avec l'aide des courtiers) peuvent utiliser la technique de fronting (rétention très faible d'un assureur local) pour accompagner entre autres la couverture globale des implantations géographiques d'une entreprise internationale.

● Les captives

Les réassureurs peuvent favoriser (avec l'aide de courtiers) la création de sociétés captives d'assurance et mettre au point la réassurance de celles-ci.

21^{ème}

Rencontres AMRAE

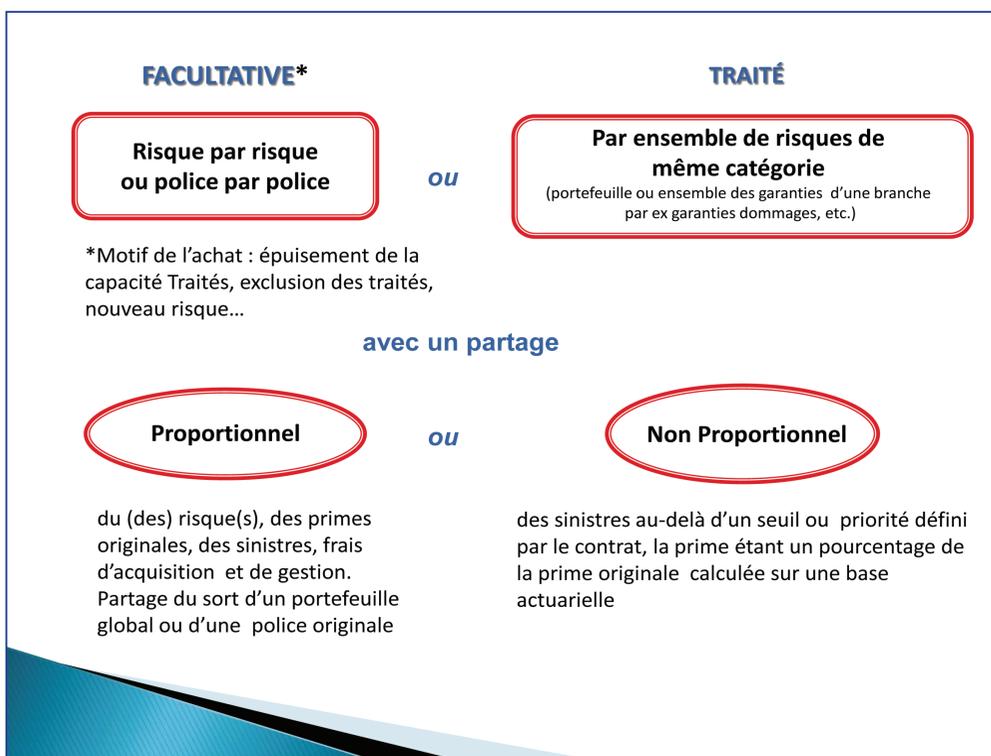
LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

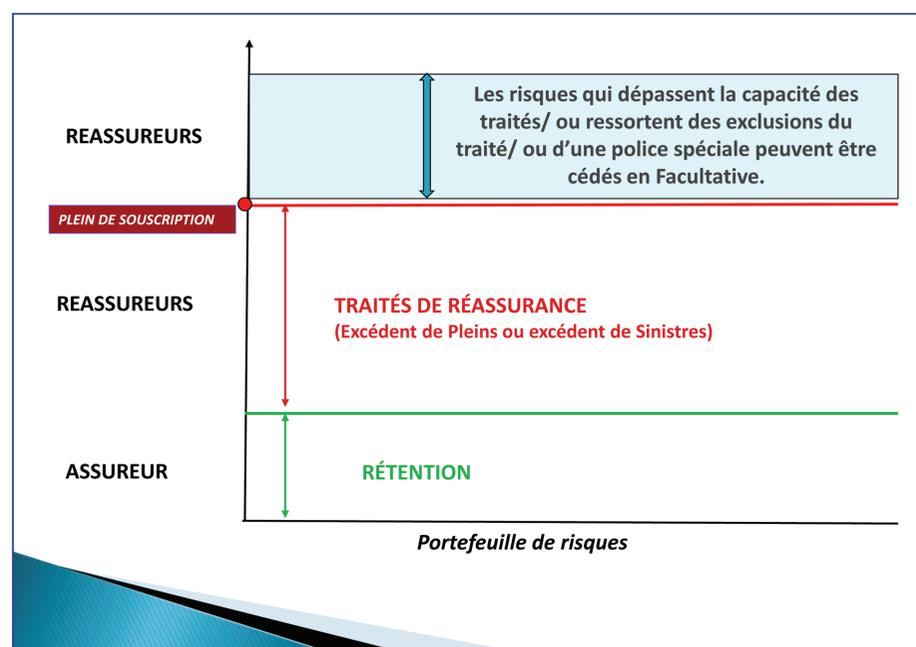
Espace **RÉASSURANCE**

LES TECHNIQUES ET LES SERVICES DE LA RÉASSURANCE



« Plus les risques
sont importants,
plus ils sont réassurés »

EXEMPLE DE MONTAGE DU PROGRAMME DE RÉASSURANCE D'UN ASSUREUR



21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

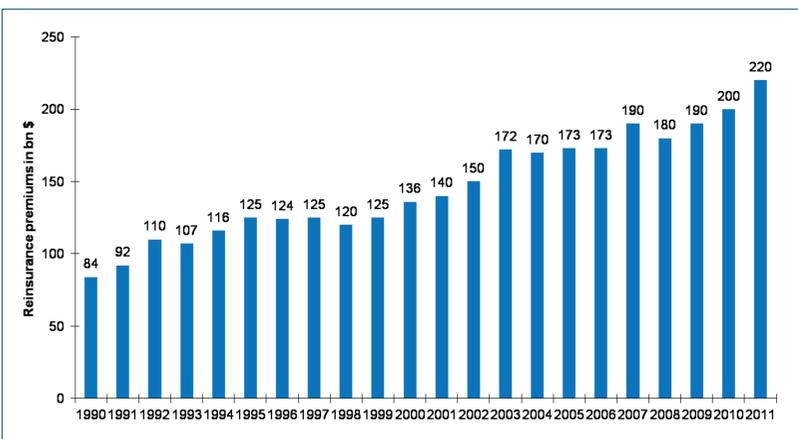
Espace **RÉASSURANCE**

LA RÉASSURANCE MONDIALE

Marché Mondial de la Réassurance

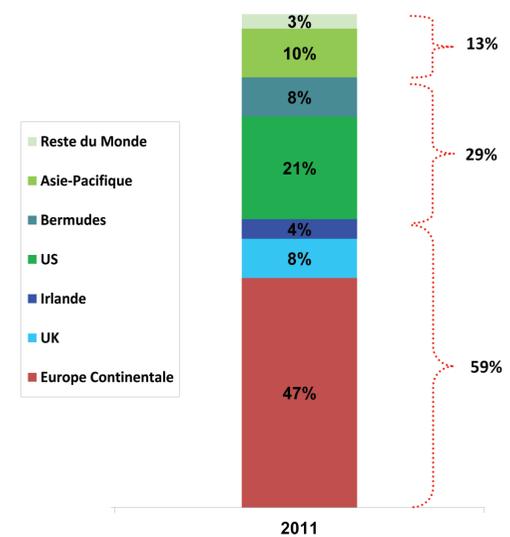
Un Marché en croissance - 1990-2011 - (Mds USD)

Le volume des primes de réassurance a plus que doublé sur la période



Source : SCOR, S&P GRH, IAIS

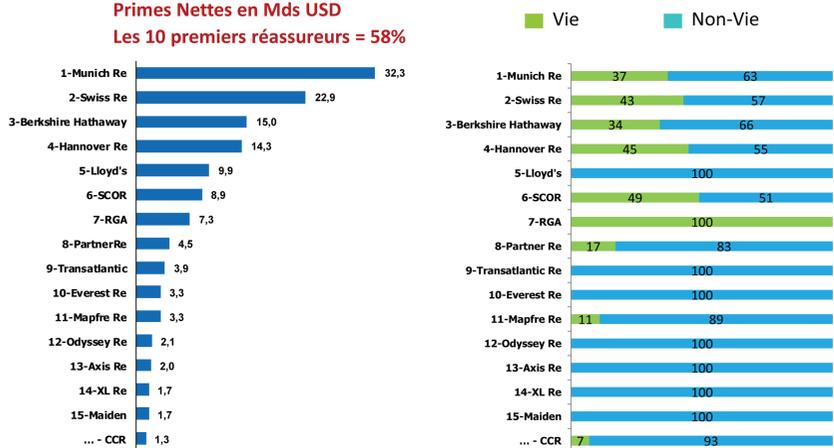
L'OFFRE DE RÉASSURANCE EN 2011



Source : S&P GRH 2011

CLASSEMENT RÉASSUREURS VIE / NON-VIE (GROUPES - 2011)

Primes Nettes en Mds USD
Les 10 premiers réassureurs = 58%



Source : SCOR, Rapports Annuels

PRIMES 2011

En milliards d'US\$	Primes d'Assurance	Primes de Réassurance	%
Non Vie	1 950	170	8,5 %
Vie	2 600	50	2 %

Source : Sigma 2012

21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA RÉASSURANCE

**RÉASSUREURS MEMBRES DE L'APREF
OPÉRANT SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE FRANÇAISE
(CHIFFRES NON VIE ET VIE – FRANCE*)**

Millions €	2010	2011
Non-Vie ⁽¹⁾	3 500	3 660
Vie	1 750	1 940
TOTAL	5 250	5 600

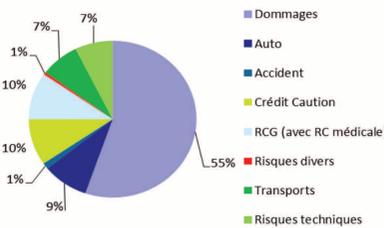
(1) Avec CCR garantie d'Etat

* Affaires cédées en France aux réassureurs professionnels

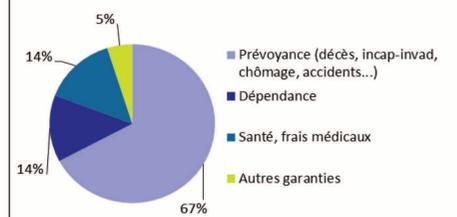
**LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA RÉASSURANCE NON VIE ET VIE
(MEMBRES APREF INCLUANT LES AFFAIRES CCR AVEC GARANTIE ETAT)**

PAR BRANCHE

Primes Réassurance Non Vie 2011



Primes Réassurance Vie 2011

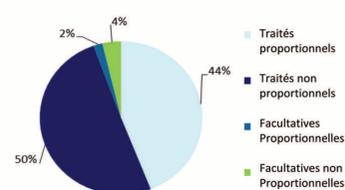


**N°5
MONDIAL**

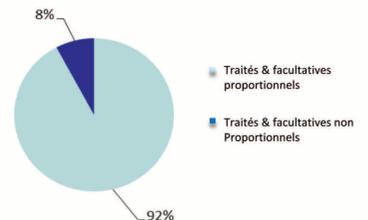
**LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA RÉASSURANCE NON VIE ET VIE
(MEMBRES APREF INCLUANT LES AFFAIRES CCR AVEC GARANTIE ETAT)**

PAR TYPE DE RÉASSURANCE

Primes Réassurance Non Vie 2011



Primes Réassurance Vie 2011



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA RÉASSURANCE

● LISTE DES RÉASSUREURS OPÉRANT SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (MEMBRES DE L'APREF)

ACE TEMPEST RE	MILLI RE
ALLIED WORD	MS FRONTIER RE
AMLIN RE	MUNICH RE
ARCH RE	MUT RE
ARGO SOLUTIONS	MUTUELLE CENTRALE DE REASSURANCE
ASPEN RE	NEW RE
AXIS RE EUROPE	ODYSSEY RE
BERKSHIRE HATHAWAY	PARTNER RE
CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE	QBE RE
CANOPIUS	RGA
CATLIN RE	R & V
ENDURANCE SPECIALTY	SCOR
EVEREST RE	SIGNAL IDUNA RE
GEN RE	SIRIUS INTERNATIONAL
HANNOVER RE	SWISS RE
HISCOX SYNDICATES	TOKIO MILLENNIUM RE EUROPE
LIBERTY SYNDICATES	TRANSATLANTIC RE
LLOYD'S	VALIDUS RE
MAPFRE RE	XL RE EUROPE

AUTRES INTERVENANTS EN RÉASSURANCE OPÉRANT SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

(MEMBRES ASSOCIÉS DE L'APREF)

COURTIERS (RÉASSURANCE)

AON BENFIELD RE
ASCORA AWAX
DES COURTIS
GUY CARPENTER
MDB RE
NASCO KARAOGLAN
SIACI SAINT-HONORE
TOWERS WATSON
VERSPIEREN GLOBAL MARKETS
WILLIS RE

CAPTIVES DE RÉASSURANCE

ALD RE (Société Générale)
AMS RE
CARE (Crédit Agricole)
CARRAIG (Sanofi)
CREDIT AGRICOLE CIB
OIRC TOTAL
SOGECORE
SURASSUR

POOLS, ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, ...

ASSURATOME
ASSURPOL
CEFAREA

CESSION DE RÉASSURANCE

AG2R LA MONDIALE
AXA GLOBAL P&C
QBE INSURANCE (Europe)

ORGANISMES DE GESTION DE RUN-OFF, CONSULTANTS

CHILTINGTON
DARAG
FIXAGE
SEGS (Syndicat du run-off en France)

CABINETS D'AVOCATS, AUDIT, ACTUARIAT, ...

BOPS Avocats
CLYDE & CO
DA ROS & CREIS
GOLDBERG SEGALLA
HMN & PARTNERS
KRAMER LEVIN NAFTALIS & FRANKEL
MAZARS
MILLIMAN
WINSTON & STRAWN

21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LES COURTIER DE RÉASSURANCE

LES COURTIER DE RÉASSURANCE

Courtage brut mondial (millions USD)

Rank	Reinsurance Broker	2011 Reinsurance_Gross Revenues
1	Aon Benfield	\$ 1,463
2	Guy Carpenter	\$ 1,041
3	Willis Re	\$ 763
4	Towers Watson & Co.	\$ 180
5	JLT Reinsurance Brokers Ltd.	\$ 165
6	Cooper Gay Swett & Crawford Ltd	\$ 133
7	BMS Group	\$ 85
8	Miller Insurance Services	\$ 82
9	UIB Holdings Ltd.	\$ 53
10	Lockton Cos.	\$ 41

Source : Business Insurance

LE COURTIER DE RÉASSURANCE

ANALYSE ET PLACEMENT

- Conseille son client en fonction de ses orientations stratégiques et analyse ses besoins et son portefeuille (modélisations, études actuarielles)
- Etudie et propose une optimisation de son programme de réassurance
- Négocie et place aux meilleures conditions et auprès des meilleures sécurités les différentes tranches et les différents contrats de ce programme (connaissance du benchmark)

CONSEIL JURIDIQUE

- Conseille son client dans le choix, la rédaction et l'interprétation des clauses du contrat
- Emet les documents contractuels et vérifie l'échange de signatures
- Assure une veille juridique, législative et réglementaire en matière d'assurance et de réassurance et analyse l'impact des nouvelles dispositions sur les couvertures de réassurance

GESTION COMPTABLE ET SINISTRES

- Gère les comptes de réassurance et les flux financiers
- Gère les sinistres (avis et règlements au comptant), visite risques (facultatifs) et sinistres avec les réassureurs
- Accompagne son client dans l'étude et la réalisation de commutations



21^{ème}

Rencontres AMRAE

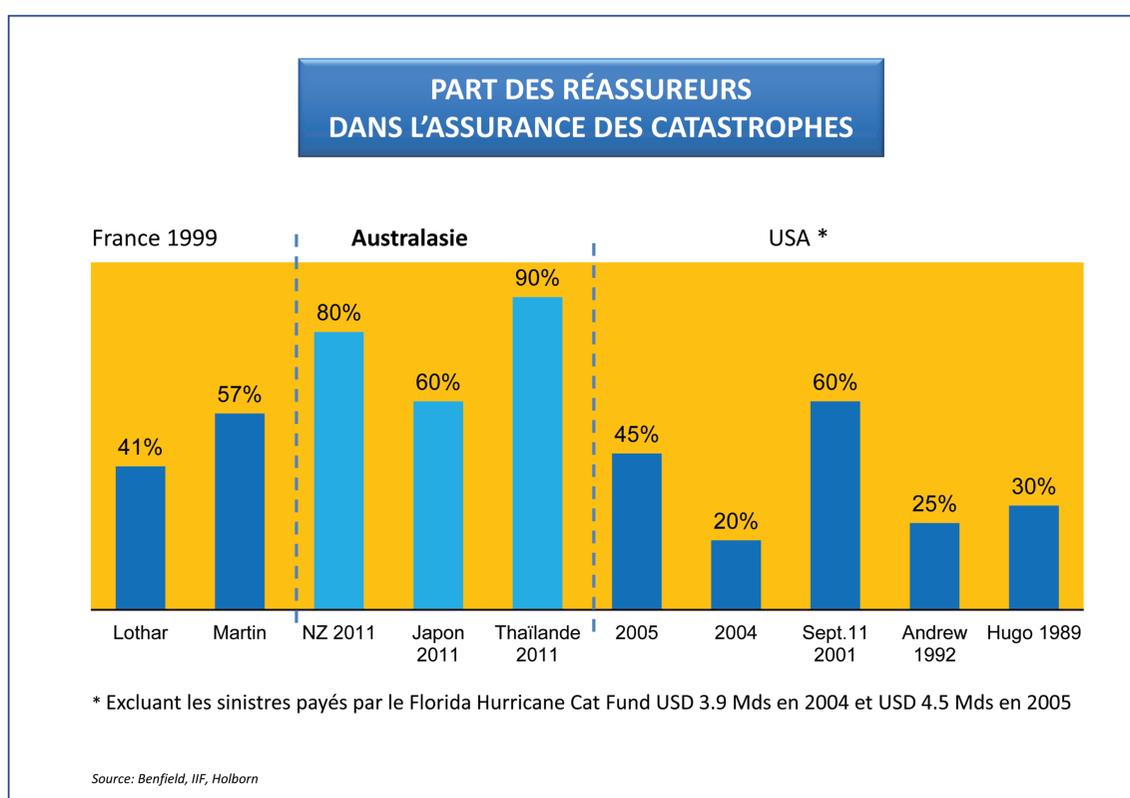
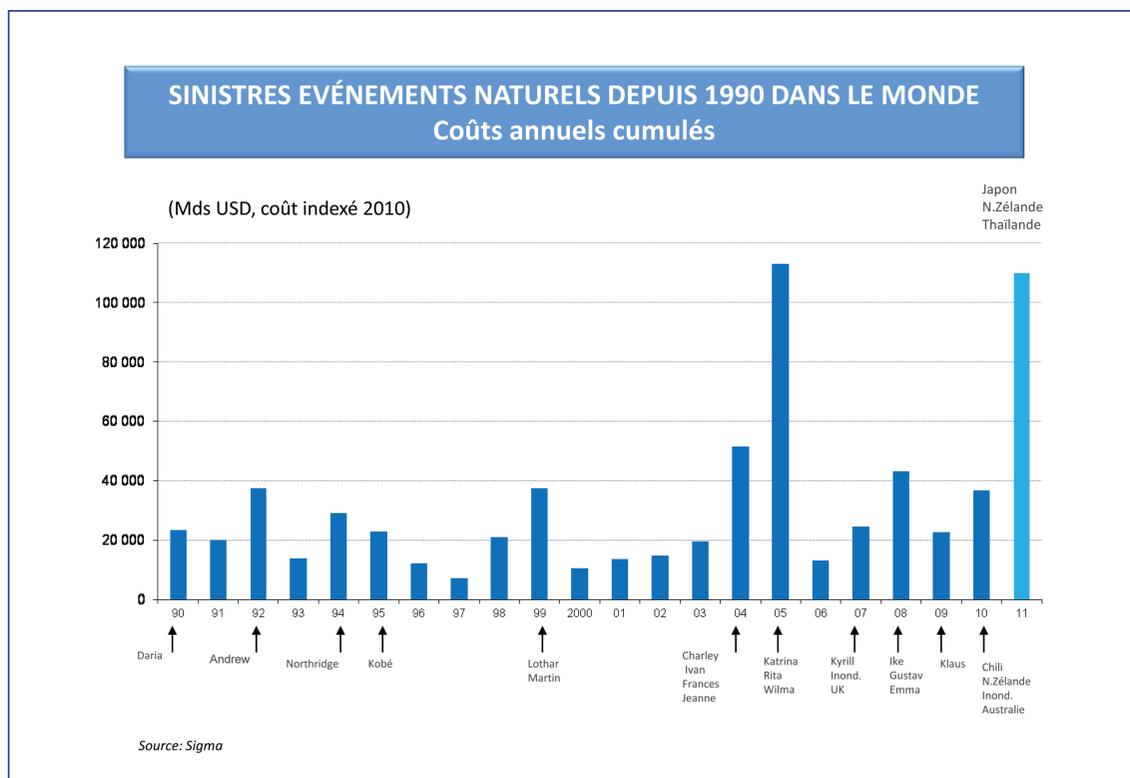
LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace RÉASSURANCE

CATASTROPHES ET RÉASSURANCE



21^{ème}

Rencontres AMRAE

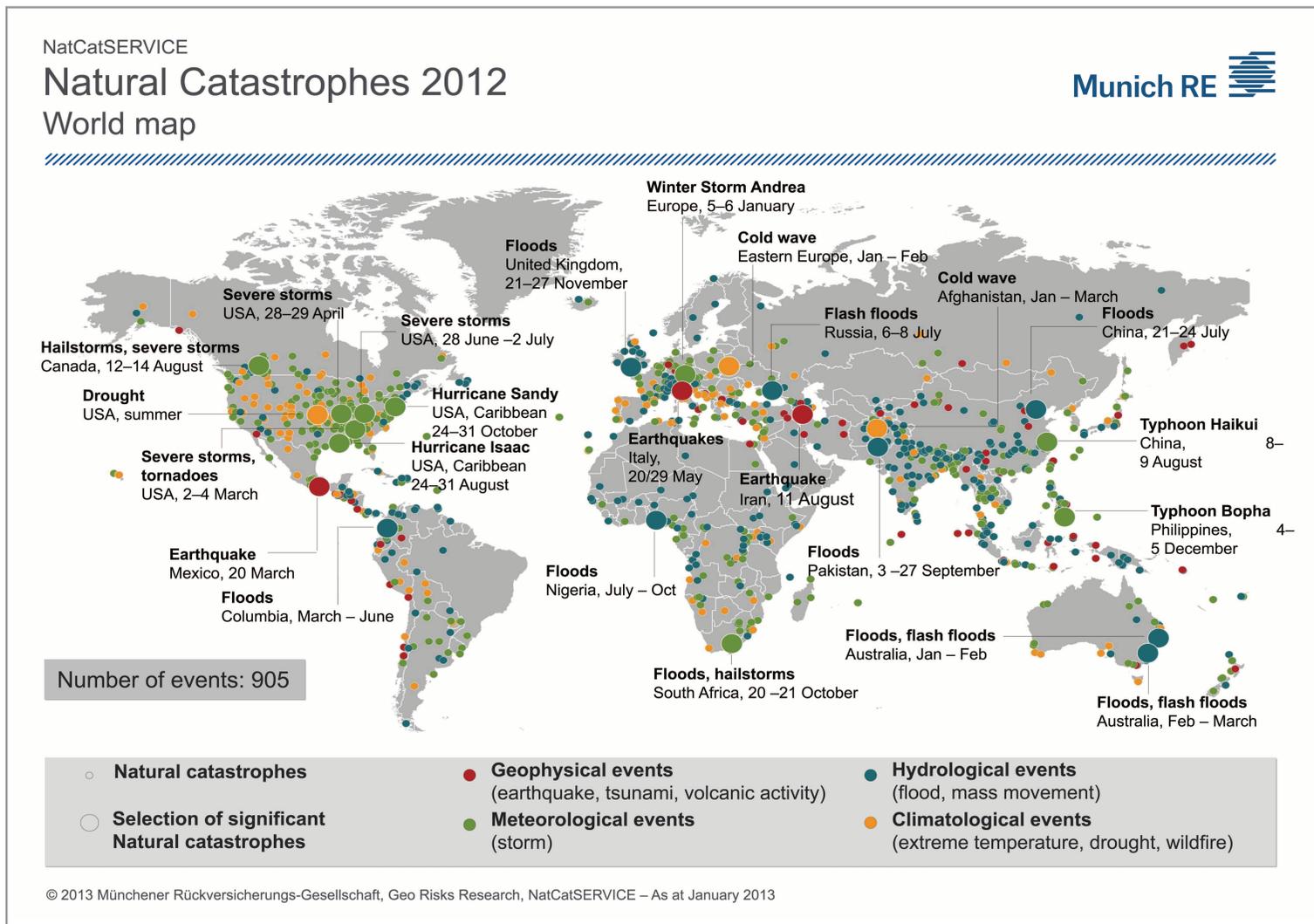
LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

CATASTROPHES ET RÉASSURANCE



GRANDS SINISTRES MONDE
SINISTRES INDUSTRIELS 2011 (> 150 mio USD)

		Type d'évènement	Montants assurés (mio USD)
Janvier	Canadian Natural Resources	Incendie	500
Février	Maersk Oil Gryphon	Offshore	1 000
Février	Rio Tinto Australia	Chemin fer	300
Février	Vale Inco	Incendie	230
Mars	Petrobras	Offshore	150
Août	Satellite Express AM4	Spatial	270
Octobre	Black& Veatch	Property	300
Octobre	Freeport McMoran	Mines	225

Source: SCOR, Price Forbes Energy

GRANDS SINISTRES MONDE
SINISTRES INDUSTRIELS 2012 (> 150 mio USD)

		Type d'évènement	Montants assurés (mio USD)
Janvier	Costa Concordia	Maritime	1 250
Janvier	KS Endeavour	Offshore	275
Janvier	Schlecker	Crédit caution	350
Janvier	Celulosa Arauco	Incendie	160
Mars	Evonik	Incendie	360

Source: SCOR, Price Forbes Energy



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



21^{ème}

Rencontres AMRAE

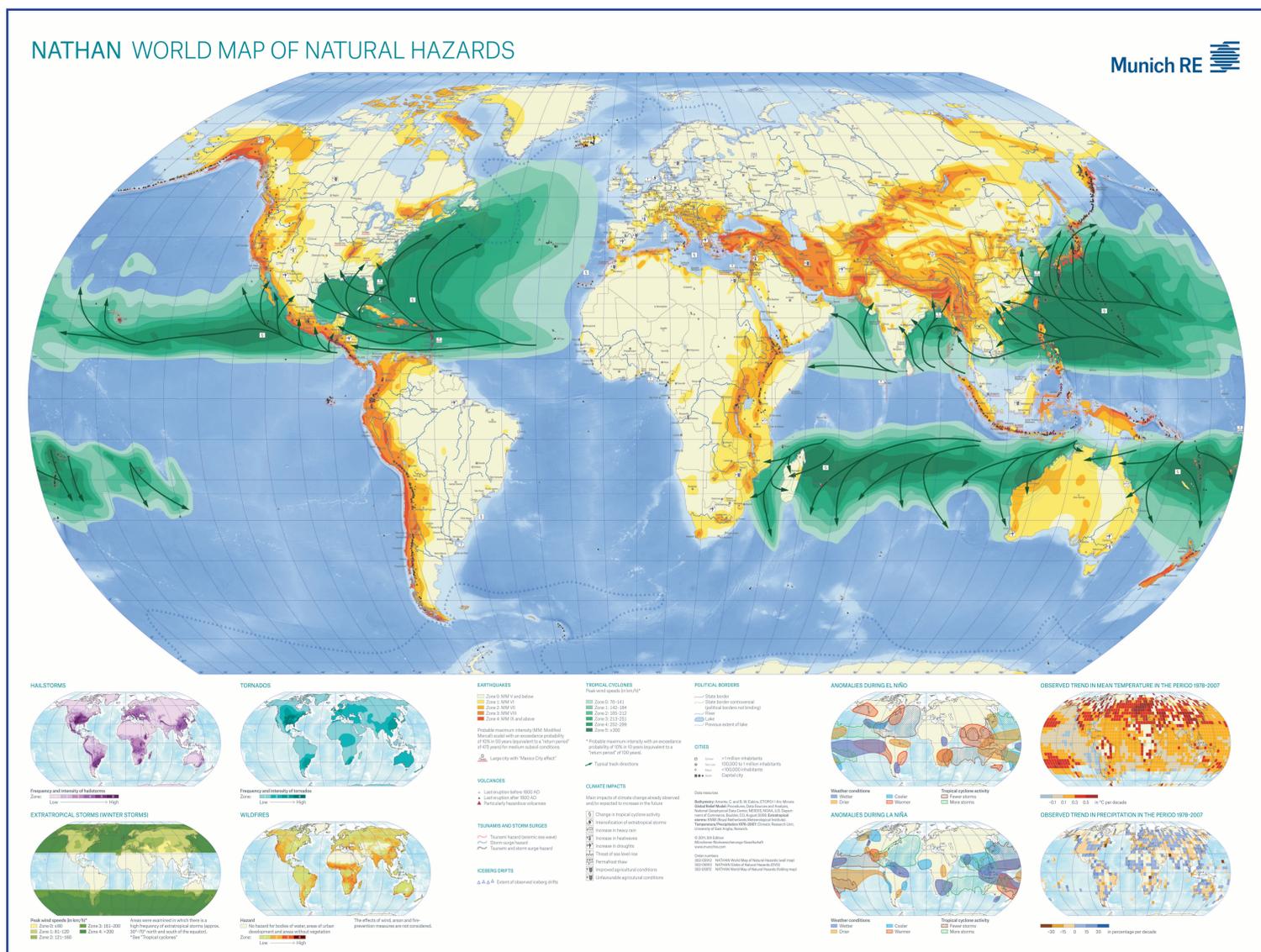
LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

CATASTROPHES ET RÉASSURANCE



SINISTRES CATASTROPHES NATURELLES 2011	
MONDE	
Nombre d'événements	820
Coût économique (Mds USD)	380
Coût assuré (Mds USD)	110
Nombre de victimes	27 000

Source: Munich Re



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

L'ASSURANCE ET LA RÉASSURANCE DU TERRORISME

Depuis 2000, développement dans le monde de l'**hyper-terrorisme**, avec des moyens non conventionnels, y compris les attentats de type **NBCR** (Nucléaire, Biologique, Chimique, Radiologique)

Risque du fait de l'homme qui demande **une garantie spécifique** par sa nature, son caractère imprévisible et sa sévérité.

!! **15 à 35 % du PIB en France, en termes de potentiel des dommages économiques (garantie NR *)** !!

• MONDE

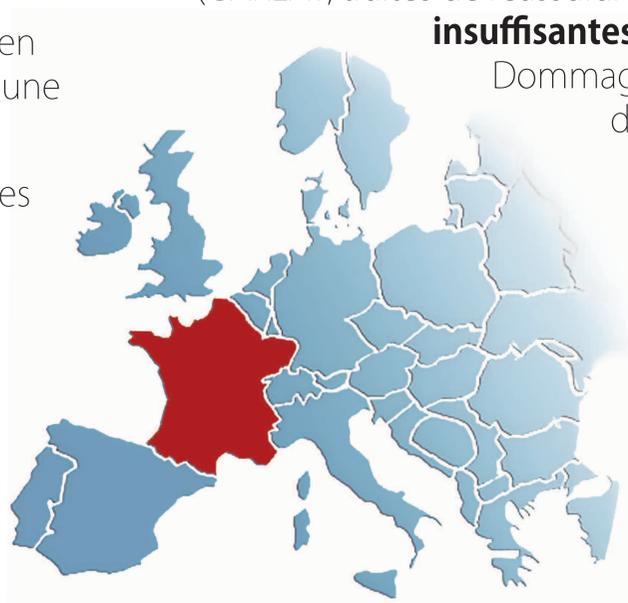
- « **Une des plus grandes menaces** pesant sur la sécurité du monde » (Conférence de Séoul le 27 mars 2012, à propos du terrorisme nucléaire)
- Nouveaux montages publics-privés d'assurance et réassurance dans le monde ou exclusions suite au World Trade Centre

• EUROPE

- Attentats de Madrid (2004) et Londres (2005) visant **les personnes**.
- Absence de réflexion ou de dispositifs communs en dehors du Traité de Lisbonne (2006) qui introduit une **solidarité entre Etats** en cas d'attentat majeur.
- Développement de solutions de marché nationales ou non, **sans coordination ni homogénéité** : programmes limités ou non, NBCR ou non, Dommages ou toutes branches...
- Problème non résolu des polices et couvertures internationales, attentats trans-frontières, des couvertures NBCR.

• FRANCE

- Garantie obligatoire en Dommages, NBCR inclus, pas d'exclusions dans la plupart des branches d'assurance
- Le pool **GAREAT** – créé en 2001 après le World Trade Centre et AZF pour couvrir les risques industriels- re présente aujourd'hui **la plus grande capacité NBCR** au monde, protégé en illimitée par la CCR avec la garantie de l'Etat. L'APREF et l'AMRAE suggèrent des solutions pour l'améliorer ou le compléter.
- Solutions de couverture **disparates** selon les branches (GAREAT, traités de réassurance, BCAC, FGTI...) et **insuffisantes** en général, sauf en Dommages (mais certains trous de couverture majeurs comme la carence de Fournisseurs) : assurés et assureurs.



* (Nuclear Risks)



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

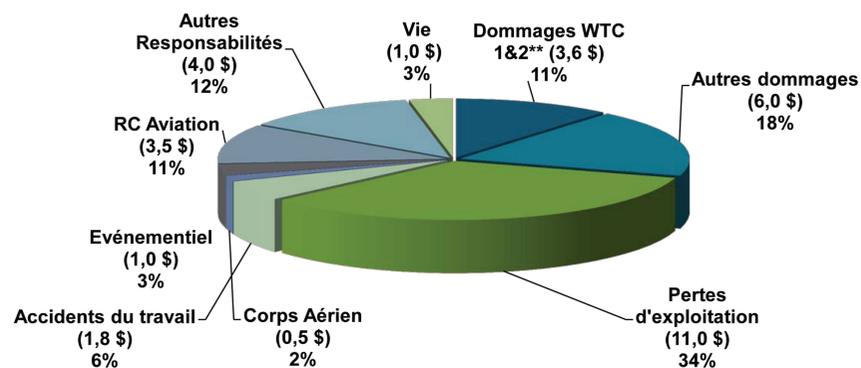
Espace **RÉASSURANCE**

L'ASSURANCE ET LA RÉASSURANCE DU TERRORISME



EXEMPLE DU SINISTRE DU WORLD TRADE CENTRE (11 SEPTEMBRE 2001)

USD 40,0 mds* de coûts assurés



Environ 60 % des coûts assurés ont été payés par les réassureurs.

*Le coût du sinistre total (converti en dollars américains en 2010) ne comprend pas le règlement, en mars 2010 à NYC, de 657,5 \$ millions destinés à indemniser quelques 10 000 travailleurs du Ground Zero.

Source: Insurance Information Institute, May 2011



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



ASSOCIATION POUR LE MANAGEMENT DES
RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace **RÉASSURANCE**

LE ROLE DE LA RÉASSURANCE DANS L'EVOLUTION DE LA RESPONSABILITE CIVILE

- La société s'oriente vers la **responsabilité généralisée**.
- La couverture des risques de responsabilité devient un **impératif majeur pour toutes les entreprises** et concerne de ce fait l'assurance et la réassurance.
- Les risques se diversifient et le droit tend à établir des règles RC par métiers, par exemple :
 - RC des mandataires sociaux
 - RC médicale
 - Risques environnementaux
 - Risques produits spécifiques (pharmaceutiques, agro-alimentaires..)
 - Nano-technologies
 - Champs électro-magnétiques
- La volatilité du Droit applicable devient un facteur de risque :
 - RC médicale
 - RC Produits
 - Responsabilité environnementale
- L'évolution de la jurisprudence peut modifier le risque :
 - La faute inexcusable de l'employeur
- De la responsabilité pour faute à l'obligation de **sécurité de résultat**.
- L'insécurité juridique sur les bases et les modalités d'indemnisation des sinistres corporels (nomenclature des préjudices, variation des barèmes et des tables de mortalités pour le calcul de la rente indemnitaire, évolution du poste Tierce-personne, ...).



La Réassurance souhaite apporter son expertise dans l'étude de ces évolutions avec les assureurs, les courtiers et les risk-managers.

La Réassurance cherche à promouvoir l'assurabilité des risques nouveaux, comme elle l'a fait par le passé pour les épidémies et le terrorisme.



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org



21^{ème}

Rencontres
AMRAE

LYON

Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace RÉASSURANCE

DE LA PERTE D'EXPLOITATION À LA CARENCE DES CLIENTS ET FOURNISSEURS

- Depuis les événements de 2011 au Japon et en Thaïlande, les **difficultés de couverture des risques de Perte d'Exploitation** se sont exacerbées, particulièrement pour celles liées aux **carences de fournisseurs et de clients**.
- Ces risques résultent de la mondialisation de l'économie et de la recherche d'optimisation des coûts de production : réduction des stocks, production à « flux tendus », optimisation des chaînes d'approvisionnement, installation dans des zones exposées (ports..), etc.
- Les réassureurs s'adaptent à cette nouvelle donne :
 - Expertise dans la modélisation des risques de catastrophes naturelles
 - Analyse des risques de la chaîne d'approvisionnement
 - Définition avec l'assureur de sous-limites pour chacun des risques de carence (clients, fournisseurs, impossibilité d'accès aux locaux ...) afin de pouvoir les couvrir.
- L'indispensable modélisation des cumuls requiert pour les fournisseurs de capacité, assureurs et réassureurs, de connaître précisément :
 - les localisations des sites couverts directement (ceux des assurés) ou indirectement (ceux pouvant entraîner une carence),
 - et donc les dépendances des Assurés par rapport à leurs fournisseurs et clients.
- L'insuffisance d'information a pour conséquence directe la restriction des capacités offertes.



Nota : pour les sinistres en France, l'Etat ne fournit pas sa garantie pour les sinistres de carence externe dans le cadre des régimes publics des catastrophes naturelles et des catastrophes technologiques. En revanche, le GAREAT les couvre jusqu'à épuisement des capacités du Marché (2,3 Mds€ en 2013).

21^{ème}

Rencontres AMRAE

LYON

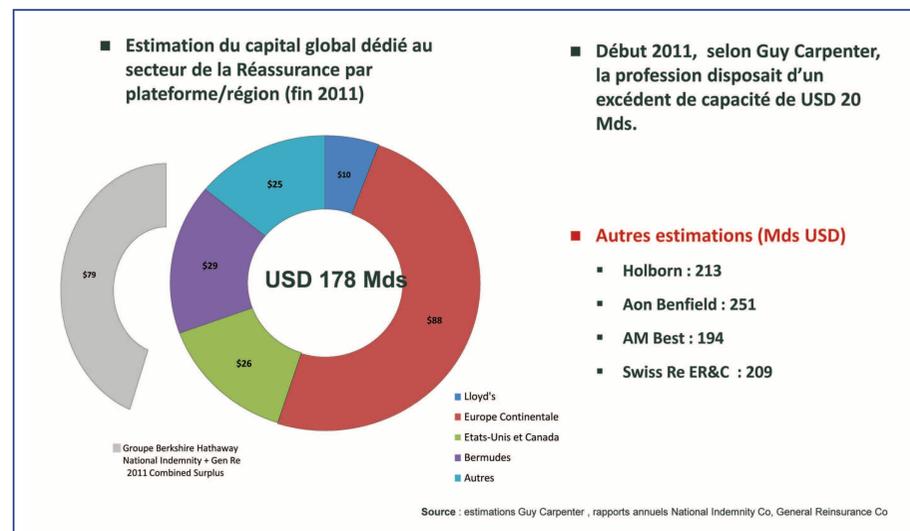
Février 2013

Avec la collaboration de L'APREF

Espace RÉASSURANCE

CAPITALISATION

FONDS PROPRES DE LA RÉASSURANCE MONDIALE



TARIFICATION

APPROCHE TARIFAIRE DE LA RÉASSURANCE

(Le juste coût de la réassurance ou comment approcher une réalité incertaine)

Quelques méthodes complémentaires pour déterminer le « juste prix » de la réassurance

	Cotation à l'Expérience	Cotation à l'Exposition	Simulations probabilistes
BASE	La plus ancienne : statistiques du portefeuille après correction des tendances historiques et élimination des anomalies	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des expositions réassurées (capitaux assurés, nombre de risques...) avec évaluation de la prime en fonction de modèles reconnus • Application d'un taux de destruction a priori, par segment. 	Analyse des différents facteurs aléatoires intervenant dans la sinistralité du portefeuille
CONDITIONS	<ul style="list-style-type: none"> • données et portefeuilles stables, expérience sinistres sur une période suffisamment longue • relativement simple 	<ul style="list-style-type: none"> • prend en compte le profil de portefeuille • s'accommode de données réduites • permet de coter les tranches hautes 	<ul style="list-style-type: none"> • analyse détaillée du risk process • expositions « clash » prises en compte
LIMITES	<ul style="list-style-type: none"> • peu adaptée à un portefeuille en création • peu adaptée aux périls à sinistralité rare (catastrophes...) 	<ul style="list-style-type: none"> • difficulté accrue de prise en compte de sinistres transversaux (multi-branche) • nécessité de courbes de destruction a priori, spécifiques au risque couvert 	<ul style="list-style-type: none"> • besoin d'un échantillon significatif de sinistres • contraignant en termes d'outils et d'analyse

En direct, ou par l'intermédiaire de courtiers spécialisés, avec l'appui d'équipes techniques et actuarielles conséquentes, l'assureur peut choisir une protection à la fois adaptée, à un prix concurrentiel et auprès de réassureurs financièrement solides.



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA RÉASSURANCE EN FRANCE

www.apref.org

